

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Projet pilote

Ouverture sept jours sur sept de l'écocentre de Saint-Jérôme, du 18 avril au 11 novembre 2017

MRC de La Rivière-du-Nord, le 22 mars 2017 – Les citoyens de la MRC de La Rivière-du-Nord seront ravis d'apprendre qu'ils auront accès à l'écocentre de Saint-Jérôme sept jours sur sept, dès l'ouverture de l'écocentre, le 18 avril jusqu'à sa fermeture saisonnière, le 11 novembre 2017. Le conseil d'administration de Développement durable Rivière du Nord vient de donner le feu vert à ce **projet pilote** qui marque la première étape du plan de déménagement de l'écocentre de Saint-Jérôme prévu en 2018.

Ce projet pilote, qui sera réévalué à la fin de la saison 2017, profitera à l'ensemble des citoyens de la MRC, qui ont déjà accès à la fois à l'écocentre régional de Saint-Jérôme, ainsi qu'aux quatre écocentres satellites situés à Prévost, à Saint-Colomban, à Saint-Hippolyte et à Sainte-Sophie. D'ajouter ainsi les dimanches et lundis aux journées d'ouverture de l'écocentre de Saint-Jérôme va leur permettre de choisir la journée qui leur convient pour aller porter leurs matières à l'écocentre. Pour la saison 2017, l'écocentre de Saint-Jérôme sera donc ouvert 64 jours de plus, soit une augmentation de 29 %, par rapport aux journées totales d'ouverture en 2016. Une seule journée sera fermée pour les jours fériés, soit le 24 juin, par comparaison à cinq journées en 2016.

Une nouvelle attendue des citoyens

Cette bonne nouvelle, les citoyens de la MRC l'attendaient depuis longtemps. « Ils sont nombreux à nous avoir fait part de leur désir d'avoir un accès à l'écocentre sept jours sur sept. Parmi eux, de nouveaux citoyens ayant déjà bénéficié d'un tel service à l'endroit où ils habitaient et qui souhaitaient retrouver l'équivalent, ici. En plus, avec un pôle régional comme Saint-Jérôme et une population en croissance sur l'ensemble de la MRC, nous nous devons de rehausser le niveau de service de notre écocentre régional en attendant son déménagement en 2018 », déclare Stéphane Maher, président de Développement durable Rivière du Nord et maire de Saint-Jérôme.

Pour un monde plus juste, plus libre, plus vert et plus solidaire!



Par ailleurs, l'ajout de journées d'ouverture à l'écocentre de Saint-Jérôme devrait également permettre de réduire le nombre de dépôts abandonnés devant l'entrée, à l'extérieur des heures d'ouverture. Une clôture a d'ailleurs été installée au début de l'hiver dernier pour pallier cette situation.

Embauche de personnel

Du personnel supplémentaire, soit un préposé à temps plein et deux préposés à temps partiel, sera embauché à l'écocentre de Saint-Jérôme pour assurer le service sept jours sur sept. Au total, l'équipe comprendra 11 personnes incluant le chauffeur. Alain Bellay, directeur général des écocentres, souligne : « En établissant le nouvel horaire, nous avons voulu préserver la qualité de vie des employés en maintenant leurs deux jours de congé consécutifs incluant une journée de fin de semaine. Prendre soin de nos employés fait partie de nos valeurs sociales qui se reflètent également dans notre service à la clientèle ».

Dates et heures d'ouverture des écocentres en 2017

Écocentre régional de Saint-Jérôme : 18 avril au 11 novembre 2017

De 9 h à 16 h 30, du dimanche au samedi (sept jours).

Fermé pour jours fériés : 24 juin.

Écocentres de Prévost, de Saint-Colomban, de Saint-Hippolyte et de Sainte-Sophie : du 2 mai au 28 octobre 2017.

De 9 h à 16 h 30, du mardi au samedi.

Fermés pour jours fériés : 23 mai; 24 juin; 1^{er} juillet; 5 septembre; 10 octobre.

Pour la liste des matières acceptées et le fonctionnement des écocentres, consultez le dépliant 2016 ou le site Internet www.ecocentresrdn.org, ou téléphonez au 450 569-0451.

- 30 -

Renseignements : Alain Bellay, directeur général

Écocentres de la MRC de La Rivière-du-Nord

Tél. : 450 569-0451

abellay@ecocentresrdn.org